

Transfert direct (vente gré à gré) valable pour les SCPI

DOCUMENTS À FOURNIR :

- ▶ Déclaration de cession de parts (formulaire Cerfa 2759) enregistrée par la recette des impôts
- ▶ Lettre de rachat (document de la société de gestion) signée par le vendeur et l'acquéreur (cf annexe)
- ▶ Copie recto-verso des cartes d'identité des deux parties
- ▶ RIB de l'acquéreur
- ▶ Copie du justificatif de domicile de l'acquéreur (facture électricité, eau, gaz, téléphone, attestation d'imposition ou de non-imposition, taxe d'habitation, taxe foncière, quittance d'assurance pour le logement – titre de propriété ou quittance de loyers...) ou de l'extrait K-bis pour une personne morale
- ▶ Forfait de gestion administrative de 84,15 € libellé à l'ordre de LA FRANÇAISE REM (SCPI fiscale (Multihabitation) et SCPI CM CIC = 60,00 €)

A savoir : La valeur nette unitaire choisie pour la transaction ne doit pas être supérieure ou inférieure à plus de 10 % de la valeur de retrait.

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS / DONNÉES PERSONNELLES : les informations recueillies sur ce document sont enregistrées dans un fichier informatisé par le responsable de traitement LF REM pour l'exécution de la souscription, le traitement des opérations, le respect des obligations réglementaires, légales, comptables et fiscales ainsi que le développement et la prospection commerciale.

Veillez noter que vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, à la portabilité ainsi qu'un droit d'opposition notamment à l'envoi de communications marketing. Vous disposez également d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données personnelles après votre décès. Pour exercer ces droits, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : Direction de la clientèle du Groupe La Française - 128, bd Raspail - Paris 75006 (serviceclient@la-francaise.com). Pour plus d'informations, veuillez lire notre politique de confidentialité accessible sur le lien suivant : <https://www.la-francaise.com/fr/politique-de-confidentialite-et-de-cookies/>

Transfert direct (vente gré à gré) (suite)

TRANSFERT DIRECT – LETTRE DE RACHAT

Le Cédant :

Numéro d'associé :	
Nom :	Prénom :
Statut <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Pacsé(e) <input type="checkbox"/> Veuf(ve)	
Régime matrimonial :	
Date et lieu de naissance :	
Adresse complète :	
.....	
.....Téléphone	

INFORME LA SOCIÉTÉ DE GESTION DE LA CESSION AU PROFIT DU CESSIONNAIRE SUIVANT DE PARTS SOCIALES DE LA SCPI EN :

- PLEINE PROPRIÉTÉ
 NUE PROPRIÉTÉ

- USUFRUIT TEMPORAIRE
 USUFRUIT VIAGER

Le cessionnaire :

Numéro d'associé :	
Nom :	Prénom :
Statut <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Pacsé(e) <input type="checkbox"/> Veuf(ve)	
Régime matrimonial :	
Date et lieu de naissance :	
Adresse complète :	
.....Téléphone	
Adresse mail :	
Régime fiscal : <input type="checkbox"/> Personne Physique <input type="checkbox"/> BIC <input type="checkbox"/> IS	
Résidence fiscale : <input type="checkbox"/> France et DOM <input type="checkbox"/> TOM <input type="checkbox"/> U.E <input type="checkbox"/> Hors U.E	

FAIT A, LE

SIGNATURE DU CÉDANT

Précédée de la mention

« Bon pour transfert de parts sociales »

SIGNATURE DE L'ACHETEUR

Précédée de la mention

« Bon pour acquisition de parts sociales »

XX3588 - Décembre 2021